

2019 - 2020

FICHE DE LIAISON ET D'ORIENTATION – VŒUX DEFINITIFS

Nom et Prénom de l'élève :

Né(e) le : Classe suivie : L.V.1 étudiée :

1. DEMANDE D'ORIENTATION DE LA FAMILLE ET DE L'ELEVE

- Admission en 5^{ème}
- Doublement de la classe de 6^{ème}
- Autre solution / orientation (à préciser) :

Etablissement demandé : collège La Salle Saint-Joseph d'Argentré-du-Plessis.
 un autre établissement (préciser lequel).....

Date : *Signature de l'élève,* *Signature du représentant légal de l'élève,*

(Fiche à retourner au collège AVANT LE 2 juin 2020)

2. PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE

- Admission en 5^{ème} Doublement de la classe de 6^{ème}
- Autre (à préciser) :
- La proposition est conforme aux vœux de la famille.
- La proposition n'est pas conforme aux vœux de la famille.

Recommandations du conseil de classe :

Date : Signature du Chef d'Etablissement :

3. REPONSE DE L'ELEVE ET DE SA FAMILLE avant le juin 2020

- Nous acceptons la proposition du conseil de classe du troisième trimestre.
- Nous n'acceptons pas la proposition du conseil de classe du troisième trimestre et demandons un rendez-vous avec le chef d'établissement. (à prendre à l'accueil du collège).

En cas de désaccord, vous devez rencontrer le chef d'établissement qui prononce la décision définitive d'orientation. Si celui-ci maintient la décision du conseil de classe, vous pouvez solliciter la commission d'appel qui statuera définitivement.

Date et signature de l'élève : Date et signature du représentant légal :

4. DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT APRES ENTRETIEN AVEC LA FAMILLE

Après examen de votre demande et des propositions du Conseil de classe, le Chef d'établissement prononce la décision d'orientation suivante :

.....
.....

Date :/06/2020 Signature du Chef d'Etablissement

5. REPONSE DE LA FAMILLE APRES ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT :

- Nous acceptons la décision d'orientation.
- Nous n'acceptons pas la décision d'orientation et désirons faire appel par la voie de la commission d'appel.

Le...../06/2020

Signature du représentant légal de l'élève

Si vous décidez de faire appel :

Constitution du dossier d'appel à remettre à la direction de l'établissement pour le ... **juin 2020**
dernier délai :

- Une lettre adressée à la direction de l'établissement, demandant l'arbitrage de la commission d'appel.
- La fiche de liaison et d'orientation complétée et signée.
- Une **lettre adressée au Président de la Commission d'Appel** justifiant la demande et apportant des informations complémentaires aux membres de la commission d'appel. Cette lettre peut être mise sous enveloppe cachetée.
- La **photocopie des trois bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente**.
- Une **enveloppe timbrée** à l'adresse de la famille.

6. DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL du ... juin 2020

.....
.....

Date :/06/2020

Signature du Président :